

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 16 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel BOTTERI, maire.

Date de convocation : 05 octobre 2023

PRESENTS : BOTTERI M – GUISEPPIN C – BERTHOD D – CHATILLON D – MONET JC – GOUX C - FEGNE G – BREDA Y – MONOD A – LETORT K - CACHAT ROSSET L - MORDON E

ABSENTS EXCUSES : SALVI Q – MARELLI F

ABSENTS : RADDE A

A DONNE POUVOIR :

MARELLI F donne pouvoir à CACHAT ROSSET L

SECRETAIRE DE SEANCE : BREDA Y

Auxiliaire : CABANON Anne-Laure

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 août 2023
2. Modification du tableau des emplois
3. Proposition admission en non-valeur
4. Désignation d'un référent déontologue
5. Location de la salle des associations
6. Marché de Noël 2023
7. Chéquier de Noël pour les aînés
8. Création d'une police municipale
9. Délibération prévoyance et maintien de salaire
10. Divers

1/ Approbation de la séance du 28 août 2023

Monsieur le Maire demande si le conseil municipal valide la séance du 28 août 2023. A l'unanimité, il est validé par les personnes présentes.

2/ Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe le conseil municipal la suppression de l'emploi saisonnier.

A l'unanimité le conseil municipal accepte la suppression de ce poste puisqu'il y a à ce jour 3 agents techniques.

3/ Proposition admission en non-valeur

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail du SGC concernant les admissions en non-valeur. Le SGC a fait toutes les démarches, aucun recours possible.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte ces admissions en non-valeur.

4/ Désignation d'un référent déontologue

La préfecture demande aux communes la désignation d'un référent déontologue. Corinne GUISEPPIN se porte volontaire.

A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour la désignation de Mme GUISEPPIN référente déontologue.

5/ Location de la salle des associations

Madame Jonard et Madame Denis demande à louer la salle des associations 2 heures par semaine : les mercredis et samedis en alternance pendant 12 semaines pour proposer un accompagnement à des enfants qui présentent des troubles neuro développementaux.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de louer la salle des associations 20€ par séance de 2 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le prix de la location de la salle.

6/ Marché de Noël 2023

Madame CHATILLON Delphine prend la parole pour nous présenter le marché de Noël des 2 Seyssel qui se déroulera le samedi 9 décembre 2023.

Cette année le marché de Noël s'agrandit, il sera installé de la Place Gambetta jusqu'à la Place de la République et se poursuivra sur Seyssel Haute-Savoie. Des exposants seront installés dans la Rue Churchill. Un courrier sera distribué aux commerçants et aux associations. Le bulletin d'inscription sera envoyé par mail aux exposants.

L'emplacement est de 5 Euros cette année pour les exposants. Les commerçants et les associations de Seyssel Ain bénéficieront de l'emplacement gratuit.

La crèche sera montée le samedi 02 décembre et nous recherchons ^{du} personnel aussi bien pour le montage de la crèche que pour le marché de Noël.

7/ Chéquier de Noël pour les aînés

Cette année les chéquiers de Noël pour les aînés sont reconduits.

Le repas des aînés se déroulera le mercredi 6 décembre 2023.

8/ Création d'une police municipale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la création d'une police municipale sur 3 communes : Corbonod, Seyssel Haute-Savoie et Seyssel Ain.

Au niveau de l'investissement il sera fait au prorata du nombre d'habitants et au temps réel passé sur la commune.

La prochaine phase consiste à lister toutes les actions qui seront dévolues par la police municipale.

9/ Délibération prévoyance et maintien de salaire

Monsieur le maire annonce qu'à partir du 01^{er} janvier 2025 l'employeur a l'obligation de participer aux contrats prévoyance (maintien de salaire) d'un montant minimum de 7€ par mois et par agent

À partir du 01^{er} janvier 2026 l'employeur a l'obligation de participer aux contrats santé d'un montant de 15€ par mois et par agent.

10/ Divers

* Monsieur le Maire fait le point sur les Déclarations d'Intentions d'Aliéner reçues à la mairie concernant les ventes de terrains.

* Monsieur GALETTI propose de vendre à la commune son bâtiment situé Rue de Richmond cadastré AC 0089 au prix de 30 000€.

* Avancement du projet de la traversée RD991, Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du projet de la traversée RD991 à la suite de la première réunion. La durée des travaux devrait être de 2 à 3 mois. Les travaux débuteraient mi-novembre 2024 pour les quais et pour le Boulevard Bonivard les travaux seraient réalisés durant l'été 2024.

Les conseillères municipales Laurence CACHAT ROSSET et Elodie MORDON ont été rajoutées à la commission Traversée de Seyssel.

Le Maire
Michel BOTTERI

Séance finie à 20h50

